

Procès -verbal des délibérations du Conseil Municipal
du lundi 23 octobre 2023

Commune de
JUNGHOLTZ



Convocation du vendredi 13 octobre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt- trois octobre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni en la salle de séance sous la Présidence de M. Guy HABECKER, Maire, Mme Marie-Josée BOLTZ, Adjointe au Maire, M. Marc KAUFFMANN, Adjoint au Maire, M. Francis LAUCHER, Adjoint au Maire,

Membres présents : M. Daniel DIEBOLD, M. Florent ISSLER, Mme Amandine HUMMEL, Mme Aurélia ROCHETTE, Mme Audrey MUNSCH, M Hervé CORTESE, Delphine CHOULET- TEIXEIRA, Conseillers Municipaux.

Membres absents : Mme Nathalie ARICO donne procuration à M. Guy HABECKER
M. Laurent BRAESCH donne procuration à Mme Marie-Josée BOLTZ

Nombre de conseillers élus : 15
Conseillers en fonction : 13
Conseillers présents : 11
Conseillers votants : 13

Ordre du jour

1. Désignation du secrétaire de séance.
2. Acquisition d'un terrain pour création d'une aire de retournement à l'extrémité de la rue des cigognes
3. Divers.

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

1 : Désignation du secrétaire de séance

Conformément à l'article L. 2121-15 du CGCT, M. Le Maire propose de désigner M. Hervé CORTESE, Conseiller Municipal dans le rôle de Secrétaire de séance assisté de Audrey AMM, Secrétaire de Mairie, en tant que secrétaire auxiliaire.

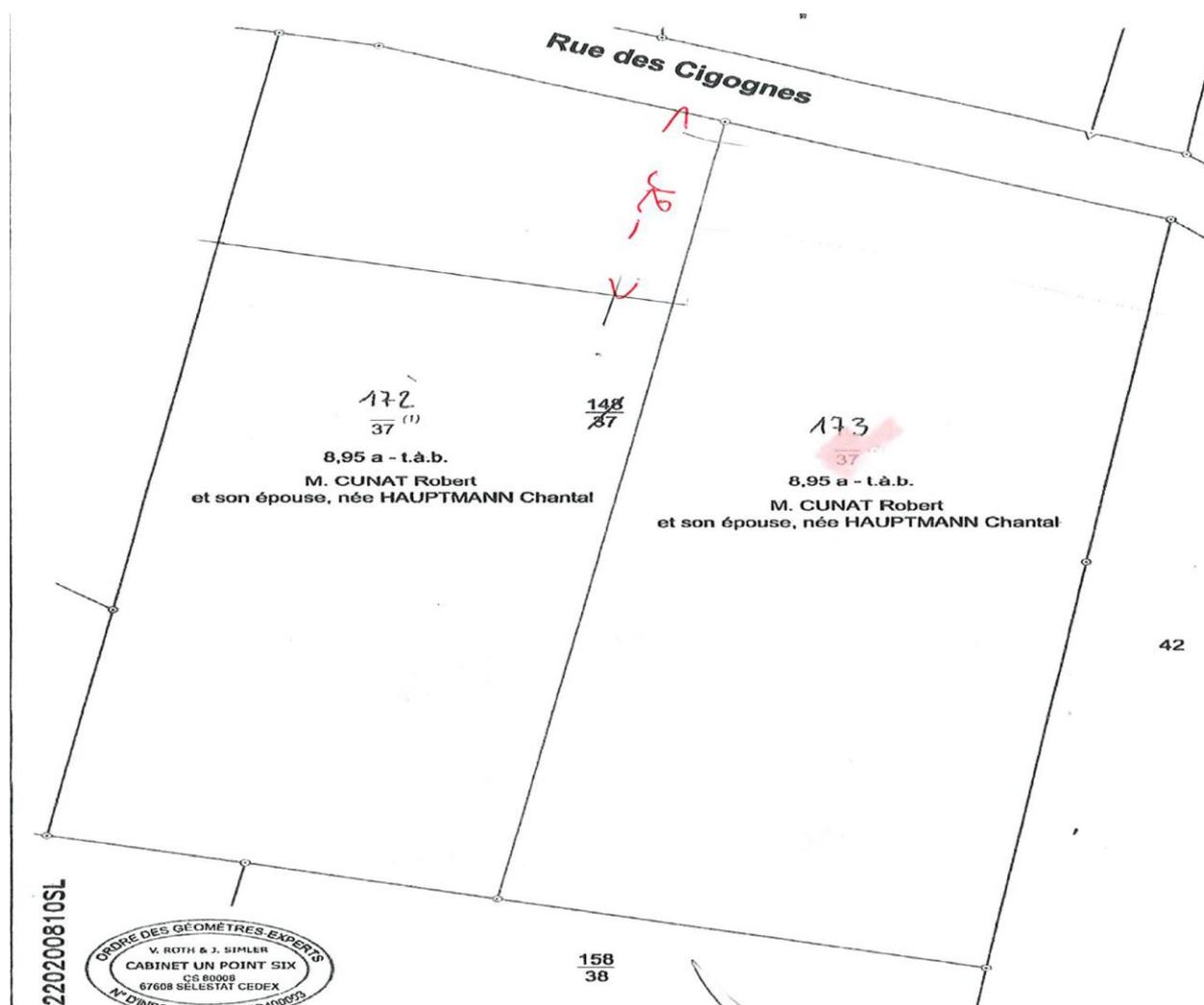
Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, **à l'unanimité**, approuve la nomination de M. Hervé CORTESE, Conseiller Municipal, en tant que secrétaire de séance assisté de Audrey AMM, secrétaire de mairie.

M. Guy HABECKER+(PROCURATION), Mme Marie-Josée BOLTZ + (PROCURATION), M. Marc KAUFFMANN, M. Francis LAUCHER, M. Daniel DIEBOLD, M. Florent ISSLER, Mme Amandine HUMMEL, Mme Aurélia ROCHETTE, Mme Audrey MUNSCH, M Hervé CORTESE, Delphine CHOULET- TEIXEIRA, Conseillers Municipaux.

2 : Acquisition d'un terrain pour création d'une aire de retournement à l'extrémité de la rue des cigognes

M. le Maire évoque les futures constructions à l'extrémité de la rue des cigognes et les conséquences sur l'aménagement de la rue. Il propose pour des raisons de sécurité et dans l'intérêt des riverains, la création d'une zone de retournement sur la parcelle section 6 n°172/37. Une parcelle de 17 m de long sur 12 mètres de profondeur serait à détacher de la parcelle d'origine.

Des contacts ont été pris avec la propriétaire actuelle pour l'acquisition d'environ 2 ares de terrain. Cette dernière a donné son accord ainsi que Maisons Stéphane Bergers avec qui un compromis de vente a été signé. Le prix de vente de l'are est de 18 500 € hors frais notariés et hors frais d'enregistrement. La propriétaire a consenti à faire un prix à la commune et a proposé de fixer le prix de l'are à 12 500. € La division du terrain sera réalisée par Mr Roth, géomètre, et l'acte de vente sera rédigé par Me Guillaume HAUPTMANN à Jepsheim



M. le Maire rappelle que l'aménagement de la rue s'arrêtera au niveau des places de retournement actuelles sur lesquelles il est envisagé de matérialiser des places de stationnement. Dans l'immédiat, la place de retournement à l'extrémité de la rue sera aménagée avec des gravillons.

Vu l'article L 1111-1 du code général de la propriété des personnes publiques (CG3P), qui permet aux communes d'acquérir à l'amiable des biens et des droits à caractère mobilier ou immobilier.
Vu l'inscription au budget 2023 du montant nécessaire à l'acquisition
Vu l'estimation du bien immobilier réalisée par l'étude notariale,

Après avoir entendu l'exposé de M. le Maire et après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à **l'unanimité** :

- Autorise l'acquisition d'une parcelle d'environ 2 ares à détacher de la parcelle section 6 parcelle 172/37 (parcelle d'origine n°148) au prix de 12 500 € l'are hors frais notariés et hors frais d'enregistrement
- Autorise M. le Maire à procéder à la signature de l'acte et à effectuer toutes les démarches nécessaires pour aboutir à l'acquisition de la parcelle à détacher ci-dessus désignée.
- Dit que les crédits figurent au Budget 2023 en investissement

M. Guy HABECKER+(PROCURATION), Mme Marie-Josée BOLTZ + (PROCURATION), M. Marc KAUFFMANN, M. Francis LAUCHER, M. Daniel DIEBOLD, M. Florent ISSLER, Mme Amandine HUMMEL, Mme Aurélia ROCHETTE, Mme Audrey MUNSCH, M Hervé CORTESE, Delphine CHOULET- TEIXEIRA, Conseillers Municipaux.

3 : Divers

M. le Maire informe le conseil que la distribution des paniers de fruits et légumes et produits frais mise en place en début d'année n'a pas perduré. Il propose de récupérer le cabanon que la commune avait financé et s'interroge quant à son futur emplacement et à sa futur destination (boîte à livres ??, bac à sable pour les enfants ?). Le débat est lancé. Une décision sera prise lors du prochain conseil.

M. le Maire fait un point sur l'avancée du chantier rue des Cigognes et extrémité de la rue des Tuiles.

La séance est close à 20h12

Ordre du jour

1. Désignation du secrétaire de séance.
2. Acquisition d'un terrain pour création d'une aire de retournement à l'extrémité de la rue des cigognes
3. Divers

M. Guy HABECKER	Maire		
M. Hervé CORTESE	Conseiller	Secrétaire de séance	
Mme Audrey AMM	Secrétaire de mairie	Secrétaire de séance assistante	